



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VIALA D. - VERNHES - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES CAMINADE (Suppléante) - CENDRES (Suppléante) - FADDI - FRASSIN - MM BARBERA - BRESSOLLES - CURETTI - DAGUZAN - JULIE (Suppléant) - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - MAURIES (Suppléant) - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - VANDENDRIESSCHE.

Mme RABOU a donné procuration à Mme ARMENGAUD.

Mme BONNASSIEUX a donné procuration à M. BARDOU.

N° 2024/54

Objet : Associations : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024

Monsieur le Président expose aux membres du conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2024, présentés par les associations et examinés par la commission « Culture et patrimoine » le 20 mars 2024.

Il est rappelé que ces dossiers ont été analysés conformément au cahier des charges approuvé en Conseil de Communauté par délibération n°2016/21 du 15 mars 2016.

Concernant les associations de pêche, les membres de la commission « Culture et patrimoine » proposent de soutenir leurs actions à hauteur des montants suivants : 20 € pour les cartes « Mineurs » et 7 € pour les cartes « Découverte - 12 ans », considérant que les enfants n'ont pas une pratique régulière tout au long de l'année, tout comme l'action de bénévolat envers ces enfants.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

LOISIRS :

Association	Commune du siège social	Subvention attribuée
ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU PAYS LAUTRECOIS	Lautrec	1.000 €
ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE DE ST-PAUL/DAMIATTE	Saint-Paul Cap de Joux	560 €
MJC DE MONDRAGON	Montdragon	460 €
CLUB DE DESSIN VIELMUROIS	Vielmur sur Agout	280 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 081-200034056-20240409-D2024_54-DE

LES MUSICALES DE LAUTREC	Lautrec	600 €
MJC PAYS D'AGOUT	Vielmur sur Agout	260 €
	TOTAL	3.160 €

SPORT :

Association	Commune siège social	Subvention attribuée
AIL LOVE BAD	Lautrec	320 €
ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT	Damiatte	1.480 €
ASSOCIATION SPORTIVE PONEY-CITY	Damiatte	460 €
BASKET DAMIATTE SAINT-PAUL	Saint-Paul Cap de Joux	1.360 €
LE CUQ SPORTIF	Cuq	240 €
CLUB ATHLETISME VIELMUROIS	Vielmur sur Agout	960 €
DOJO VIELMUR PAYS D'AGOUT	Vielmur sur Agout	500 €
ECOLE DE FOOT PAYS D'AGOUT	Vielmur sur Agout	1.460 €
BASKET CLUB VIELMUR SEMALENS	Vielmur sur Agout	400 €
OLYMPIQUE LAUTRECOIS	Lautrec	1.980 €
PING SAINT-PAULAIS	Saint-Paul Cap de Joux	960 €
TENNIS CLUB VIELMUROIS	Vielmur sur Agout	580 €
UNION SPORTIVE VIELMUROISE	Vielmur sur Agout	1.000 €
	TOTAL	11.700 €

CULTURE :

Association	Commune siège social	Événement	Subvention attribuée
ACPV	Vielmur sur Agout	Promouvoir la connaissance, la mise en valeur et la présentation du patrimoine Vielmurois	700 €
AFIAC	Fiac	Festival des artistes chez l'habitant : "Sous la terre" à Saint-Paul-Cap-de-Joux les 5, 6, et 7 juillet 2024.	2.500 €
ALSAM	Lautrec	Journées du Patrimoine (septembre 2024), journées des métiers d'art (avril 2024) et OUTILAUTREC (des outils et des hommes).	1.500 €
ASSOCIATION DE	Fréjeville	Journées de découverte des outils	750 €

DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DE COCAGNE		du numérique de manière ludique par assemblage et programmation de robots. Présentation d'activités du Faire Soi-Même avec outils : impression 3D, découpe laser et fraiseuse numérique.	
L'ENTONNOIR	Lautrec	19 et 20/10 : organisation de l'évènement "Le nez dans le ballon" : invitation auprès de tous les vigneronns de la région Occitanie à venir présenter leur travail et leur territoire avec animations	1.000 €
SOCIETE TARNAISE DE SCIENCES NATURELLES	Vielmur sur Agout	Du 4 au 6 mai 2024 : organisation des Journées de la Biodiversité	500 €
CHERGUI THEÂTRE	Fiac	Nadalet Septembre-décembre 2024	2.500 €
CONFRERIE DE LA MARQUISSETTE	Vielmur sur Agout	Chapitre de la confrérie pendant « Lo festenal »	500 €
ECOLE MUSIQUE PAYS AGOUT	Vielmur sur Agout	Concert de printemps avec la Casa de Espagne à Guitalens (04/05) / Bal traditionnel à la salle polyvalente de Vielmur (mi 2024) / Concert de fin d'année de l'école le 16/06	1.000 €
L'ATTITUDE TERRE	Vielmur sur Agout	Organisation d'un événement culturel autour de l'art africain	600 €
LA BAND'A VW	Guitalens-l'Albarède	Rassemblement de véhicules anciens VW et concerts 30-31/03/24	500 €
LA RELEVE	Saint-Julien du Puy	Avril/Juin 2024 : exposition de l'artiste Leela Romeo et résidences d'artistes	800 €
LA VIE MOYENNAGEUSE	Vielmur sur Agout	Fête médiévale 24-25/08/24	1.500 €
LAUTREC OBJECTIF BULLES	Lautrec	Festival de la BD 7-8/09/24	2.500 €
LE PIAF	Fiac	Concert un samedi par mois sauf juillet et août	1.000 €
LA BELUGA	Viterbe	Concert Anche-main lors du feu de la Saint-Jean / Édition d'un livret "Entre doas ribas" / présentation d'une expo photo en relation avec la publication précédente de 49 photographies.	900 €
LES COPAINS DE CUQ	Cuq	Festival Passion d'antan 15/08/24	1.000 €
LES PINCEAUX DE COCAGNE	Lautrec	Journées des peintres 24-25/08/24	1.000 €
PROTEGEONS L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGES RURAUX FREJEVILLOIS	Fréjeville	Octobre 2024 : exposition "Les courges dans tous leurs états" à Fréjeville	450 €
MJC DE BROUSSE	Brousse	12-13 octobre 2024 : exposition, animations	500 €

PAINS ET SAVEURS	Lautrec	Dans le cadre de l'août) : animations sur le thème de Lautrec à la libération	800 €
GERAHL	Lautrec	JEP (22/09/24)	400 €
SYNDICAT DE DEFENSE LABEL ROUGE AIL DE LAUTREC	Lautrec	Fête ail rose de Lautrec	1.000 €
SI & SI	Lautrec	Festival Festivaooût	2.500 €
TOTAL			26.400 €

Il est proposé d'attribuer aux associations pour l'année 2024, un montant total de subventions de 41.260 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à la majorité (A l'unanimité sauf pour l'association Chergui Théâtre à la majorité - 1 contre : M. GARDELLE) :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations de la CCLPA pour une somme totale de 41.260 € pour l'année 2024, répartie comme indiqué ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2024,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Christophe MAURIES

